

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 2 janvier 2013

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Petrobank Energy and Resources Ltd. (PBG)**  
**Réorganisation Corporative**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Petrobank Energy and Resources Ltd. ("Petrobank") et PetroBakken Energy Ltd. (« PetroBakken ») ont complété leur réorganisation corporative le 31 décembre 2012. Suivant la réorganisation, les actionnaires de Petrobank inscrits à la fermeture le 31 décembre 2012 recevront 1.1051 actions ordinaires de Petrobakken. Le ratio a été déterminé en divisant le nombre d'actions de Petrobakken détenues par Petrobank le 31 décembre 2012 par le nombre d'actions de Petrobank en circulation.

**Petrobank Energy and Resources Ltd. (PBG)**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Petrobank seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                    **Le 3 janvier 2013**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**        **PBG deviendra PBG2**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**        **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                **100**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :**                    **100 actions de Petrobank, 110 actions de Petrobakken et une portion en espèces équivalent à 0.52\$CA**

- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **Les limites de position et de levée resteront inchangées à 60000 contrats.**
- **CUSIP :** **NOTACUSIP**

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter la réorganisation corporative et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options PBG seront transférées à la classe d'options PBG2 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

<b>Petrobank Energy &amp; Resources Ltd.</b>		
<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Symbole de la classe actuel</b>	<b>Nouveau symbole après le plan d'arrangement</b>
8,00 \$	PBG	PBG2
9,00 \$	PBG	PBG2
10,00 \$	PBG	PBG2
11,00 \$	PBG	PBG2
12,00 \$	PBG	PBG2
13,00 \$	PBG	PBG2
14,00 \$	PBG	PBG2
15,00 \$	PBG	PBG2
16,00 \$	PBG	PBG2

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché